

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

Une Ordonnance Souveraine, du 20 février 1906, promulgue la Convention du 19 mars 1902, pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, dont les ratifications ont été échangées à Paris le 6 décembre 1905.

Cette Convention, ainsi qu'il est dit à l'article 14, entrera en vigueur dans un délai maximum d'un an à dater du jour de l'échange des ratifications, soit le 6 décembre 1906.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. M. le Roi des Belges a rendu visite la semaine dernière à S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>.

M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, accompagné de M. Paul Léon, son Chef de Cabinet, est arrivé aujourd'hui au Palais où il est l'hôte de Son Altesse Sérénissime.

M. Dujardin-Beaumetz, assistera ce soir à la représentation de *l'Ancêtre*.

M<sup>me</sup> Mathilde Serao est aussi, depuis hier, l'hôte de Son Altesse Sérénissime au Palais de Monaco.

A l'occasion de la première représentation de *l'Ancêtre*, l'œuvre de M. Camille Saint-Saëns, un dîner de trente-deux couverts a eu lieu au Palais de Monaco. En dehors de la Maison du Prince, on y remarquait : MM. Saint-Saëns, Gunsbourg, Rousselière, Renaud, M<sup>lle</sup> Cavalieri, M<sup>lle</sup> Charbonnel, M. Lequien, M<sup>lle</sup> Lindsay, M<sup>me</sup> Litvinne, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Farrar, M. et M<sup>me</sup> Jehin, MM. Croze, Stoullig, comte de Cheigné, M. et M<sup>me</sup> Augé de Lassus, MM. Astruc, Schneider, comte Rzewusky, Holzblock, Gabriel Fauré, Ferdinand Bourgeat, Formentin, Brussel, Galdemar, Souday.

**La Fête de bienfaisance de la Colonie Française**

La fête de charité donnée, samedi soir, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, par le Comité de bienfaisance de la Colonie française de Monaco a dépassé, tant au point de vue artistique et mondain, qu'au point de vue financier, les résultats des fêtes précédentes les plus brillantes. La recette s'est en effet élevée à plus de cent vingt mille francs, et le Comité, présidé avec autant de distinction que de dévouement par M. le comte Bertora, a lieu d'être fier d'un pareil résultat dû à l'intelligente organisation de la fête, au généreux concours prêté par l'Administration de la Société des Bains de Mer et tout particulièrement à l'attrait exceptionnel que présentait, en représentation de gala, la création d'une nouvelle

œuvre lyrique, *l'Ancêtre*, de l'illustre maître français Camille Saint-Saëns, actuellement l'hôte de Son Altesse Sérénissime au Palais de Monaco.

Le programme général comprenait, on le sait, trois parties principales : la représentation théâtrale, la kermesse dans l'atrium avec tirage de la loterie, enfin le grand bal final.

Au théâtre, la soirée a été également incomparable par la beauté du spectacle, auquel nous consacrons plus loin un article spécial, et par le coup d'œil resplendissant que présentait la salle Garnier dont les loges et tous les fauteuils étaient occupés par l'élite de la société mondaine et étrangère de la Principauté et de la région.

A 9 heures précises, S. A. S. le Prince Albert, accompagné de M. le comte de Lamotte d'Allogny, chef de Sa Maison, de M. le commandant Carr, aide de camp, et de M. Camille Saint-Saëns, a été reçu sur le palier de l'escalier d'honneur par M. Léon Dhommée, consul de France, et M. le comte Bertora, président du Comité, entouré des membres du bureau du Comité de bienfaisance de la Colonie française.

Après avoir répondu aux paroles de bienvenue et de respectueuse gratitude qui Lui sont adressées, Son Altesse Sérénissime se dirige vers l'escalier de la loge princière où sont invités à venir prendre place, avec M. Camille Saint-Saëns, M. le Consul de France et M<sup>me</sup> Léon Dhommée. La salle, ornée et pavoisée avec beaucoup de goût, est d'une suprême élégance et l'aspect en est magnifique : on y remarque, dans les deux loges de côté mises à leur disposition par l'Administration de la Société des Bains de Mer et par M. le Maire de Monaco, d'une part le général de division Barbé, gouverneur militaire de Nice, les généraux Faure et Goetschy, avec leurs officiers d'ordonnance, d'autre part M. le colonel Giannini et un major du régiment des bersaglieri en garnison à San Remo. Les officiers français et italiens sont tous en grande tenue. Dans la loge du Gouverneur Général ont pris place, avec S. Exc. M. et M<sup>me</sup> Olivier Ritt, M. le Prefet des Alpes-Maritimes et M<sup>me</sup> de Joly, ainsi que M. le Consul d'Italie et M<sup>me</sup> Rosset.

Au moment où S. A. S. le Prince, qui porte le Grand Cordon de la Légion d'honneur, paraît au balcon de Sa loge, l'orchestre attaque *l'Hymne Monégasque*, puis successivement la *Marseillaise* et la *Marche Royale Italienne*. Les hymnes, exécutés en l'honneur des trois pays officiellement représentés à cette brillante soirée, sont applaudis par toute l'assistance qui les écoute debout.

Au milieu d'une attention recueillie, commence ensuite l'admirable représentation de *l'Ancêtre* dont nous constatons plus loin le triomphe et dont les admirables interprètes ont partagé les ovations faites au grand compositeur, auteur de la partition. Les représentants des grands journaux de Paris, venus tout exprès pour assister à cette création, ne sont pas les moins enthousiastes, et c'est sous l'impression d'une profonde et unanime satisfaction artistique qu'à la chute du rideau, après le troisième acte, le public se

répand dans l'Atrium, où l'attend de nouvelles surprises.

Eblouissant de lumières électriques multicolores, pavoisé brillamment aux couleurs françaises et monégasques, somptueusement transformé par une ornementation fleurie de l'effet le plus nouveau et le plus original, l'Atrium présente, en effet, un coup d'œil véritablement féerique. L'affluence y est considérable et l'on a peine à se mouvoir, surtout aux abords de l'exposition des objets d'art de la Loterie et de l'étagère des lots dont les billets sont vendus par de jeunes et dévouées dames et demoiselles patronnesses.

Le bal, dont l'orchestre entraînant est dirigé par M. Sainte-Marie, a lieu tout à la fois au milieu de l'Atrium et dans la première salle du Cercle des Etrangers. Il s'est prolongé avec un merveilleux entrain jusqu'à quatre heures du matin.

Vers deux heures et demie a été tirée la loterie dont voici les numéros gagnants :

Premier gros lot : N° 36.570

Deuxième gros lot : N° 26.058

1 <sup>er</sup> lot : N° 43.576	35 <sup>e</sup> lot : N° 75.959	69 <sup>e</sup> lot : N° 61.698
2 <sup>e</sup> » 59.548	36 <sup>e</sup> » 28.326	70 <sup>e</sup> » 20.110
3 <sup>e</sup> » 10.435	37 <sup>e</sup> » 17.892	71 <sup>e</sup> » 70.273
4 <sup>e</sup> » 65.640	38 <sup>e</sup> » 23.366	72 <sup>e</sup> » 70.273
5 <sup>e</sup> » 61.627	39 <sup>e</sup> » 51.512	73 <sup>e</sup> » 65.128
6 <sup>e</sup> » 32.310	40 <sup>e</sup> » 28.698	74 <sup>e</sup> » 16.750
7 <sup>e</sup> » 40.170	41 <sup>e</sup> » 80.480	75 <sup>e</sup> » 80.574
8 <sup>e</sup> » 22.522	42 <sup>e</sup> » 6.565	76 <sup>e</sup> » 14.034
9 <sup>e</sup> » 26.365	43 <sup>e</sup> » 39.048	77 <sup>e</sup> » 32.245
10 <sup>e</sup> » 17.279	44 <sup>e</sup> » 2.749	78 <sup>e</sup> » 31.932
11 <sup>e</sup> » 13.502	45 <sup>e</sup> » 12.884	79 <sup>e</sup> » 7.143
12 <sup>e</sup> » 33.460	46 <sup>e</sup> » 18.315	80 <sup>e</sup> » 70.833
13 <sup>e</sup> » 44.571	47 <sup>e</sup> » 21.359	81 <sup>e</sup> » 28.304
14 <sup>e</sup> » 18.481	48 <sup>e</sup> » 23.034	82 <sup>e</sup> » 61.641
15 <sup>e</sup> » 49.738	49 <sup>e</sup> » 49.544	83 <sup>e</sup> » 77.130
16 <sup>e</sup> » 1.437	50 <sup>e</sup> » 80.915	84 <sup>e</sup> » 25.016
17 <sup>e</sup> » 15.562	51 <sup>e</sup> » 74.103	85 <sup>e</sup> » 37.145
18 <sup>e</sup> » 31.835	52 <sup>e</sup> » 34.152	86 <sup>e</sup> » 67.693
19 <sup>e</sup> » 79.777	53 <sup>e</sup> » 46.791	87 <sup>e</sup> » 76.518
20 <sup>e</sup> » 53.487	54 <sup>e</sup> » 55.308	88 <sup>e</sup> » 51.005
21 <sup>e</sup> » 25.934	55 <sup>e</sup> » 59.909	89 <sup>e</sup> » 67.167
22 <sup>e</sup> » 64.490	56 <sup>e</sup> » 4.404	90 <sup>e</sup> » 62.886
23 <sup>e</sup> » 72.405	57 <sup>e</sup> » 19.565	91 <sup>e</sup> » 52.989
24 <sup>e</sup> » 37.852	58 <sup>e</sup> » 59.843	92 <sup>e</sup> » 55.568
25 <sup>e</sup> » 6.199	59 <sup>e</sup> » 26.236	93 <sup>e</sup> » 12.446
26 <sup>e</sup> » 17.301	60 <sup>e</sup> » 18.725	94 <sup>e</sup> » 70.325
27 <sup>e</sup> » 19.439	61 <sup>e</sup> » 56.698	95 <sup>e</sup> » 65.535
28 <sup>e</sup> » 77.382	62 <sup>e</sup> » 14.058	96 <sup>e</sup> » 59.453
29 <sup>e</sup> » 11.319	63 <sup>e</sup> » 58.840	97 <sup>e</sup> » 34.709
30 <sup>e</sup> » 16.876	64 <sup>e</sup> » 56.093	98 <sup>e</sup> » 50.232
31 <sup>e</sup> » 9.931	65 <sup>e</sup> » 81.709	99 <sup>e</sup> » 31.472
32 <sup>e</sup> » 29.822	66 <sup>e</sup> » 10.951	100 <sup>e</sup> » 79.278
33 <sup>e</sup> » 42.119	67 <sup>e</sup> » 34.664	101 <sup>e</sup> » 81.836
34 <sup>e</sup> » 65.643	68 <sup>e</sup> » 52.772	102 <sup>e</sup> » 45.833

L'heureux possesseur du numéro gagnant le premier gros lot, s'est trouvé être un de nos hiversants fidèles, M. Alfred Dupuis, demeurant dans une villa du boulevard de l'Ouest. Quant au deuxième gros lot, il est heureusement échu à un brave agent du service de la Sûreté publique, M. Marius Durand.

Les divers lots sont à la disposition des gagnants au siège du Comité de bienfaisance de la Colonie française (villa Georgette, rue de Millo, à la Condamine).

Ajoutons que le distingué président du Comité et M<sup>me</sup> la comtesse Bertora, qui se sont prodigués avec autant de dévouement que de bonne grâce

pour le succès de cette fête mémorable, ont, à l'issue de la représentation théâtrale, réuni en un souper somptueux, servi dans la galerie des fêtes de leur villa Louise, les Consuls de France et d'Italie, les officiers français et italiens, avec M. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer et M<sup>me</sup> Camille Blanc, et quelques autres invités de marque.

Le Conseil d'administration de la *Ligue de Monaco contre la poussière sur les routes du Littoral*, qui a été fondée sous la présidence d'honneur de S. A. S. le Prince Albert, a tenu le 20 février une séance au cours de laquelle ont été proposés et nommés membres du Comité d'honneur :

MM. S. Exc. Olivier Ritt, Gouverneur général; S. G. Mgr Du Crel, évêque de Monaco; comte Gastaldi, maire; C. Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer; baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur; Dhommée, consul de France; Rosset, consul d'Italie; Keogh, consul d'Angleterre; comte Bertora, président de la Colonie française; Bulgheroni, président de la Colonie italienne; Feuillera, directeur des Travaux publics; Dollfus; Sir William Ingram; G. Kohn; Sir Edward Malet, ancien ambassadeur; Polowitzoff; Baron Dr H. de Rothschild.

Voici, d'autre part, la composition définitive du Conseil d'administration :

*Président* : M. Dureteste, administrateur délégué de la Société de l'Hôtel de Paris.

*Vice-Présidents* : MM. le docteur Colignon, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, médecin consultant de S. A. S. Mgr le Prince; Valentin, ancien notaire; Ciro Capozzi, propriétaire-restaurateur.

*Secrétaire général* : M. le docteur Guglielminetti.

*Secrétaire général adjoint* : M. le docteur Godineau, président de la Société Médicale;

*Trésorier* : Gabriel Fau, négociant.

MM. le docteur Audoli, adjoint au maire de Beausoleil; Cabirau, directeur des Services extérieurs de la Société de Bains de Mer; Cretaz, propriétaire de l'hôtel Royal; H. Crovetto, loueur de voitures; Jouard, pharmacien; Kaiser, propriétaire de l'hôtel de Londres; F. Médecin, architecte; le docteur Pontremoli, médecin de la ville; Simond, président du Syndicat du Cap d'Ail; Tairraz, président du Club Vélocipédique; le docteur Vivant, médecin consultant de S. A. S. le Prince; Th. Tschirret, chef du Service des routes.

Dans la même séance, on a approuvé l'envoi de 5000 francs au Préfet, pour l'arrosage et le balayage de toute la largeur de la route nationale de Nice à Monaco, et il a été décidé de faire procéder, par l'entreprise Lassailly de Paris, au goudronnage de plusieurs kilomètres de la route nationale entre Nice et Menton dans quelques semaines.

A la suite du bon exemple donné par les industriels et hôteliers qui, par des souscriptions, ont déjà réuni une somme de 4000 francs, il a été décidé de faire un appel aux hivernants pour contribuer à une œuvre qui ne peut que leur être utile et agréable.

Par Décision Souveraine en date du 25 février 1906, M. César Settimo, marchand de volaille et gibier, place d'Armes, à la Condamine, est nommé fournisseur breveté de la Maison de S. A. S. le Prince de Monaco.

Le Concert classique de jeudi dernier avait attiré une affluence considérable, et c'est devant une salle absolument comble que l'illustre maître Camille Saint-Saëns s'est fait entendre. Tout le monde sait que le premier symphoniste de l'école française est en même temps l'un des rois du clavier. Aussi ne surprendrons-nous point nos lecteurs en disant que des ovations enthousiastes ont salué l'exécution vraiment merveilleuse et l'admirable interprétation que Saint-Saëns donna d'*Africa*, fantaisie de sa composition, et du *Concerto en mi bémol* de Beethoven. Il est aisé d'imaginer l'impression complète que peut produire un tel artiste dont l'impeccable mécanisme est servi par un style approfondi et une science transcendante de la composition musicale.

Aussi le succès de Saint-Saëns fut-il aussi triomphal que justifié.

L'éclat exceptionnel de cette belle séance fut en outre rehaussé par d'autres compositions du maître, l'ouverture d'*Andromaque*, le grandiose prélude du *Déluge*, le ballet de *Parysatis*, supérieurement exécutées par l'orchestre sous la direction de M. Léon Jehin.

Nos dilettantes garderont longtemps le souvenir de cette superbe audition classique.

Les matinées du Palais des Beaux-Arts n'ont jamais été plus suivies ni plus brillantes que cette année. Les attractions réunies par M. Comte-Offenbach sont d'ailleurs choisies avec un goût et une variété qui légitiment cette vogue. La semaine dernière, Fursy et quelques-uns des meilleurs artistes de son entourage ont fait les délices des habitués du charmant petit théâtre et on s'est fort divertie aux dernières créations du plus amusant des chansonniers de Montmartre. Hier, c'était de nouveau la jolie et talentueuse ballerine M<sup>lle</sup> Trouhanowa, qui, dans ses danses orientales, obtenait un très gros succès partagé par son partenaire M. Clustine. Ce divertissement chorégraphique, précédé d'un entraînant ballet-pantomime, *Napoli*, remarquablement réglé par M. Saracco, a été longuement applaudi. Le spectacle s'est terminé par la toujours très fraîche *Rose de Saint-Flour*, un petit bijou musical de Jacques Offenbach, interprété à la perfection par M<sup>lle</sup> Lebergé et ses dignes camarades, les comiques Maurice Lamy et Poudrier.

Dans le hall du Palais, comme dans l'atrium du Casino, le délicieux petit orchestre dirigé par M. D. Thibault continue, d'autre part, chaque jour à attirer un nombreux public de dilettanti qui ne ménage pas leurs applaudissements aux excellents instrumentistes.

Dans son audience du 22 février 1906, le Tribunal Supérieur a condamné la nommée Bracco, Marie-Eléonore, née à Nice (Alpes-Maritimes) le 28 mars 1885, repasseuse, demeurant à Monaco, à un mois de prison pour vols.

Jeudi 1<sup>er</sup> mars 1906, à 2 heures et demie

### 15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN

*Trompeten*, ouverture..... Mendelssohn.  
*Symphonie en Sol mineur*..... B. Kalinnikow.  
*Poème Carnavalesque* (1<sup>re</sup> audition) ... Ch. Silver.  
*Tristan et Isolde*..... R. Wagner.  
(Prélude et Mort d'Isolde).  
*Valse-Caprice*..... Rubinstein.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 50 tireurs ont pris part au *Prix de l'Hermitage Hôtel* (série), qui a été gagné par M. Horodetzki, tuant 10 sur 10. MM. A. Luro et Leblond, tuant 10 sur 12, partagent les deuxième et troisième places.

La poule a été gagnée par MM. A. Luro, Robinson, comte Draskovich et Gaston Moeremans.

Le *Prix O'Brien* (handicap) a réuni, mercredi, 79 tireurs. MM. Leblond (22 m.), Gaston Moeremans (28 m.) et Langhendonck (21 m.), tuant 8 sur 8, partagent les trois premières places. M. Padovani (21 m.) et lord Rosslyn (22 m.), tuant 11 sur 13, partagent la quatrième place.

La poule au doublé a été gagnée par M. Mackintosh.

Jeudi, 48 tireurs ont pris part au *Prix du Ciro's Bar* (handicap) qui a été gagné par M. Wood (22 m.), tuant 8 sur 8; MM. baron de Mévius (26 m. 1/4) et Leblond (24 m. 3/4), tuant 7 sur 8, partagent les deuxième et troisième places.

La poule a été gagnée par MM. Van der Heyden, Langhendonck, lord Lanesborough.

Vendredi, 60 tireurs ont pris part au *Prix du Mont-Agel* (handicap). MM. comte de Robiano (20 m.) et Paccard (26 m. 1/4), tuant 10 sur 10,

partagent les deux premières places; MM. Leblond (24 m. 3/4), Horodetzki (30 m.) et de Barbarin (24 m. 3/4), tuant 9 sur 10, partagent la troisième place.

Le *Premier Prix supplémentaire* (série) a réuni, samedi, 48 tireurs. MM. Watson, de Barbarin et Hodgson, tuant 10 sur 10, partagent les trois premières places.

Mercredi 28 février. — *Prix de Menton* (distance fixe), 3,000 francs.

Vendredi 2 mars. — *Prix de Garavan* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 5 mars. — *Prix de la Turbie* (distance fixe), 1,000 francs.

Mercredi 7 mars. — *Prix de Laghet* (hand.), 3,000 fr.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**L'ANCÊTRE**, drame lyrique en 3 actes, poème de L. AUGÉ DE LASSUS, musique de C. Saint-Saëns. (Création).

Distribution : Raphaël, ermite, M. RENAUD; Tébaldo, de la famille des Pietra Nera, M. ROUSSELIÈRE; Bursica, porcher, serviteur des Fabiani, M. LEQUIEN; Nunciata, de la famille des Fabiani, M<sup>me</sup> LITVINNE; Margarita, sœur de lait de Vanina, M<sup>me</sup> FARRAR; Vanina, petite-fille de Nunciata, M<sup>me</sup> CHARBONNEL. Parents, serviteurs des deux familles Pietra Nera et Fabiani.

Chef d'orchestre, M. Léon JEHIN.

Décors de M. Visconti; machinerie de M. Kranich.

Nous entrons dans la quatrième semaine de la saison d'opéra, et comme les débuts furent une suite de succès, les représentations successives en continuent la triomphale progression.

Après avoir monté, avec le luxe et les merveilleuses interprétations que l'on sait, *Tannhauser*, *Mademoiselle de Belle-Isle*, *le Roi de Lahore*, le vaillant directeur de notre glorieuse scène lyrique nous a donné, samedi, comme élément exceptionnel d'attraction de la grande *Fête de Bienfaisance*, qui a eu lieu sous le patronage de S. A. S. le Prince de Monaco, l'œuvre inédite de Camille Saint-Saëns, *l'Ancêtre*, dans un cadre radieux de décors et de costumes fidèles à l'époque et à l'ethnographie.

La pièce de M. Lucien Augé de Lassus est un drame dont l'action se déroule sous le Premier Empire, en Corse, l'île de la beauté suprême, aux baies dorées, où se reflètent les falaises de rouge porphyre, aux forêts profondes, où s'élancent des laricios de fantastique hauteur et des monts pittoresques de granit et de serpentine, qui touchent le ciel et bravent les siècles.

C'est là, au milieu de sentiers escarpés et mystérieux, s'achevant dans de sombres rochers, que le poète est allé emprunter son sujet, auquel le génie puissant du musicien a prêté un langage musical des plus imagés, des plus enveloppants et des plus expressifs à la fois.

Les admirateurs de *Samson et Dalila*, de *Proserpine* et du *Rouet d'Omphale*, de la *Danse Macabre*, du *Déluge*, d'*Henri VIII*, d'*Ascanio*, du *Timbre d'Argent*... en sont ravis et enthousiasmés, à en juger par l'accueil qu'ils ont fait à l'œuvre nouvelle de l'illustre maître français.

Qu'est-ce donc que *l'Ancêtre* ?

L'action de ce drame naît du conflit entre deux familles, et c'est l'œuvre de la *vendetta*, qui, jadis, fut essentiellement une coutume corse. Malgré tout ce qu'il y avait en elle d'odieuse et de barbare, la *vendetta* n'excluait pas le côté chevaleresque. Le vol en était défendu, et la famille de l'offenseur était avertie avec solennité, suivant des règles établies d'avance.

La civilisation a presque déraciné, à l'heure actuelle, cette coutume. Il n'en reste que de rares bandits, qui, après une vengeance individuelle, *prennent le maquis*, selon l'expression consacrée. Mais résumons l'intrigue du livret : le rideau se lève, sur un site de montagne, près d'un ermitage et de deux chapelles mortuaires appartenant aux familles Fabiani et Pietra Nera, séparées par une haine ancienne

implacable. L'ermite Raphaël, qui s'efforce de les réconcilier, a convoqué les amis et les fermiers des deux côtés, dans ce but. Les Pietra Nera ont à leur tête un jeune officier de l'armée de Napoléon, Tébaldo. Parmi les gens des Fabiani, accourus à l'appel de l'ermite, figurent deux jeunes filles, Vanina et sa sœur de lait Margarita. Tébaldo est aimé par elles ; mais c'est Margarita la préférée qui a promis sa main à Tébaldo.

Tout le monde est prêt à renoncer enfin à la vieille rancune, lorsque Nunciata, l'ancêtre, grand'mère de Vanina, presque aveugle, arrive chancelante, soutenue par son petit-fils, Léandri, et par le porcher Bursica. Mais c'est en vain que le vénérable ermite la conjure, au nom de Dieu, de prononcer la parole de paix qu'on attend. D'un air farouche, l'aïeule répond que toute réconciliation avec les Pietra Nera est impossible. La foule se disperse désolée. Seuls, Margarita et Tébaldo, en se quittant, se promettent de se rejoindre.

Au second acte, qui nous transporte à la ferme de Nunciata, Vanina s'inquiète de l'absence de son frère Léandri. Au loin, des voix confuses se font entendre. Elles approchent, et l'on voit entrer les serviteurs apportant, sur un brancard, le corps de Léandri tué par Tébaldo. L'ancêtre, attirée par les cris, s'avance et, frappée au cœur par ce nouveau malheur, pleure le fils, bon et vaillant, qu'on lui a tué. Puis, dominant sa poignante douleur, elle proclame la guerre aux Pietra Nera, et, pour venger le mort, elle choisit Vanina. C'est à la sœur qu'incombe le devoir de frapper l'ennemi. Le cœur déchiré, Vanina jure de tuer celui qu'elle aime : Tébaldo.

Au troisième acte apparaissent Tébaldo et Margarita sur une colline toute fleurie, où bientôt l'ermite va bénir leur union et favoriser leur fuite. Non loin de là, près d'une fontaine, le porcher Bursica vient apporter son fusil à Vanina qui, hésitant devant la tâche affreuse qu'elle doit accomplir, lui impose de laisser dans un coin son arme et de s'éloigner. Mais voici Nunciata. Elle entend la voix de Tébaldo et de Margarita qui sortent de la chapelle la main dans la main. « Vise donc bien au cœur !... qu'attends-tu ?... » crie-t-elle alors à Vanina. La jeune fille, frémissante, tombe à ses genoux en pleurant : « Je ne puis pas le tuer, je l'aime » ; et elle se précipite pour sauver Tébaldo. Mais Nunciata ramasse le fusil et tire elle-même... Puis elle s'éloigne croyant avoir tué Tébaldo. Et c'est Vanina qui a été frappée et qui vient expirer au pied de la fontaine.

Sur cette trame, l'inspiration du compositeur se répand en essence classique, comme dans ses précédents ouvrages ; et son éloquence musicale ne se contente pas seulement d'en développer l'action, elle en éclaire le cadre en l'élargissant. La partition est entièrement inondée d'une lumière éblouissante qui permet d'en admirer toute la couleur. Dans ses différents thèmes absolument personnels, développés avec une rare maîtrise, elle exprime toute la pensée et tous les sentiments qui doivent animer les personnages. M. Camille Saint-Saëns nous prouve ainsi que le rôle de la musique réside, avant tout, dans l'art de souligner le sens de la poésie et de la parole et d'en *augmenter* l'expression. Aussi sait-il varier les tons de son instrumentation et entrelacer les couleurs, pour ainsi dire, de ses phrases conformément à l'esthétique nouvelle.

En un mot, la partition de *l'Ancêtre*, dont l'effet est si puissant à la scène, est écrite dans une langue tellement nette et avec un art tellement consommé que le public intellectuel en est resté sous le charme, malgré la simplicité de l'intrigue. C'est de la musique savante, dont les qualités dominantes sont la clarté dans la disposition des plans, la pureté du style, le profond sentiment dramatique, en même temps que la connaissance la plus approfondie de toutes les ressources de l'orchestre moderne.

Il faudrait en citer toutes les beautés. C'est, au premier acte, le délicat duo de Tébaldo et Margarita, après le charmant récitatif de l'ermite, *ô joie innocente et sereine !* Puis le chœur, d'une remarquable

ampleur, répondant à ses vœux de paix, et le rappel d'une exquise poésie au thème des abeilles.

Au deuxième, l'émouvant récitatif de Vanina, *grand'mère dort...*, le chœur du cortège funèbre, *requiem æternam dona ei, Domine !* et le *Vocero* de Nunciata, dont l'accent tragique touche au sublime, dans une sorte d'effrayante invocation à la haine sans trêve et sans miséricorde.

Enfin le troisième acte est d'un dénouement dramatique des plus violents. Il s'ouvre par un chœur de jeunes femmes groupées auprès de la fontaine. C'est, avec le quatuor faisant contraste entre Vanina et Nunciata, d'un côté, et de l'autre, Tébaldo et Margarita, l'une des perles délicieuses de la partition.

Le succès de cette création a dépassé l'attente qui, déjà, le prévoyait immense.

Ce fut, en effet, une grande fête de la musique. M. Léon Jehin conduisait l'orchestre, et une pléiade d'artistes célèbres a tenu à honneur d'interpréter le nouveau chef-d'œuvre de Saint-Saëns.

Nunciata, c'était M<sup>me</sup> Litvinne. Elle a chanté et joué le rôle de la farouche aïeule des Fabiani en éminente cantatrice et tragédienne lyrique qu'elle est. Les accents douloureux qu'elle a su trouver, joints à la puissance dramatique de son geste sobre et simple, ont provoqué l'enthousiasme.

M<sup>me</sup> Farrar a composé le rôle ténu et délicat de Margarita en y apportant, avec l'idéal abandon d'un jeune cœur aimant, l'attrait de sa voix pure et admirablement timbrée. Elle a été longuement et chaleureusement acclamée.

M. Renaud, comme toujours, a conquis l'auditoire par le charme de sa voix et surtout par la grandeur de son jeu tragique. Il serait malséant d'insister sur les merveilleuses qualités de cet artiste célèbre, en le faisant l'objet de louanges banales. Disons seulement qu'il fut, dans le personnage de l'ermite Raphaël, d'une réalité impressionnante et d'une noblesse d'accent incomparable.

M. Rousselière a interprété avec un vrai talent le rôle de l'officier Tébaldo, auquel il donne le prestige de sa voix et de sa remarquable méthode.

M<sup>me</sup> Charbonnel a fait une gracieuse Vanina ; M. Lequien, un excellent Bursica.

Nous avons mentionné les magnificences de la mise en scène : ajoutons nos plus vifs compliments pour les décors très beaux et très artistiques de M. Visconti, qui furent, d'ailleurs, l'objet de l'admiration générale.

Le souvenir de cette soirée d'art et de charité, honorée de la présence de S. A. S. le Prince de Monaco et d'un auditoire d'élite, restera ineffaçable ainsi que le souvenir du spectacle sensationnel de *l'Ancêtre*.

FERNAND PLATY.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Les omnibus automobiles.** — A la suite des essais faits pendant la durée de la dernière Exposition de l'Automobile, la Compagnie des omnibus de Paris a décidé de faire construire sept voitures pour desservir la ligne Porte-Maillot-Hôtel de Ville à Montmartre et la ligne Porte-Maillot-Hôtel de Ville que le Métropolitain avait fait supprimer. On a dit que la Compagnie avait été longue à décider cette évolution dans son outillage, mais le récent concours de véhicules industriels, au Havre, a montré combien le problème à résoudre était compliqué. Pourtant, le dernier essai entrepris à Paris, de la Bourse à la place de l'Alma, par sept constructeurs différents, a suffisamment prouvé qu'il était possible d'adopter le nouveau mode de traction. Les omnibus automobiles ont parfaitement effectué leur parcours, malgré l'encombrement des rues, en dix-neuf minutes. La Compagnie avait fourni aux concurrents la caisse conforme au modèle usuel et laissé aux constructeurs toute liberté d'installation : chaque voiture n'en a pas moins présenté un aspect caractéristique par suite de la répartition particulière des essieux sous les châssis et du capot plus ou moins allongé sur l'avant.

Sauf l'omnibus Serpollet, à vapeur instantanée, tous

les autres étaient mus à l'essence, avec des machines à explosion. On a pu comparer ainsi les omnibus Brillié, Delahaye, de Dion-Bouton, Krieger, Mors, N. A. G., Peugeot, Serpollet, Turgan. Ce dernier, le plus puissant, développa de trente-cinq à quarante chevaux ; les voitures Mors et de Dion-Bouton, trente chevaux ; les autres, vingt-quatre chevaux. Sur les automobiles Krieger et de Dion-Bouton, la transmission mécanique se fait par l'intermédiaire de dynamos destinés à fournir un régime de marche d'une grande souplesse.

Chaque voiture a ses avantages et ses défauts et il serait prématuré de dire déjà celles qui ont été le mieux étudiées au point de vue spécial que l'on avait en vue. L'ensemble est bon ; mais il y aura encore des modifications importantes à apporter dans les détails. Puis, il faudra savoir aussi, chose essentielle, ce que coûtera, au point de vue de l'entretien, le nouveau système. La question des bandages des roues paraît surtout devoir fixer l'attention. Les bandages en caoutchouc s'usent rapidement. Quelques constructeurs estiment à 12,000 francs la dépense annuelle d'entretien des bandages en caoutchouc plein des divers systèmes usités pour une voiture faisant un service régulier. Dans les prévisions les plus optimistes, on estime cette dépense entre huit mille et dix mille francs pour un omnibus parcourant cinquante mille kilomètres par an. C'est un chiffre. Il faudra s'efforcer de trouver autre chose.

En tout cas, c'est en essayant que l'on arrivera à une solution économique. L'expérience va commencer incessamment, et elle sera bien accueillie des Parisiens.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

(Exécution de l'art. 381 du Code de procédure pénale)

Par exploit de BLANCHY, huissier, en date du 21 février 1906, enregistré, et dont copie a été déposée au Parquet, conformément à la loi, le nommé **CIGOLI Pierre**, dit **LUGANO**, né à Soresina, province de Crémone (Italie), le 21 septembre 1871, garçon d'écurie, actuellement *sans domicile ni résidence connus*, a été assigné à comparaître en personne, le jeudi 29 mars 1906, à neuf heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention d'abus de confiance au préjudice des sieurs Marcel, Visconti, Tortora et Gatti ; — fait qui constitue le délit prévu et puni par l'article 406 du Code pénal.

Pour extrait conforme,

P. l'Avocat Général,  
Le Substitut,  
PAUL DE VILLENEUVE.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

## PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt janvier mil neuf cent six, monsieur **Amédée-Achille-Marie-Robert-Sosthène comte de CLERMONT-TONNERRE**, rentier, demeurant à Paris, a acquis de monsieur **Victor DEFALQUE**, propriétaire, demeurant à Paris :

1<sup>o</sup> Une villa dénommée **ROC FLEURI**, située à Monaco, quartier du Ténao, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, ensemble le terrain sur lequel elle repose et qui en dépend, d'une superficie de sept cent cinquante mètres carrés, quatre-vingt-quinze décimètres carrés, clos de murs et grilles, cadastré sous le n<sup>o</sup> 246 de la section E, et confinant : au midi, l'avenue Farniente, route privée appartenant aux héritiers Guffroy ; au nord, aux héritiers Bariquand ; au levant, aux héritiers Guffroy ; et au couchant, au chemin du Ténao ;

2<sup>o</sup> Une parcelle de terrain située à Monaco, même quartier, d'une superficie d'environ cent soixante mètres carrés, cadastrée sous le n<sup>o</sup> 246 de la section E, confinant : au nord, l'avenue Farniente, séparant ledit terrain de la villa sus désignée ; au midi, à un sentier de servi-

tudes appartenant à monsieur Marion et séparant ledit terrain de la villa du Mont-Agel; au couchant, au chemin du Ténac; et au levant, à un terrain appartenant à monsieur Crovetto.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de cent mille francs.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles sus désignés des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-sept février mil neuf cent six.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt-quatre janvier mil neuf cent six, M. François-Joseph MEDECIN, opticien, demeurant à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue de la Costa, a acquis de :

1<sup>o</sup> Madame Delphine DAFFIS, propriétaire-rentière, épouse de M. Auguste ESCOFFIER, maître d'hôtel, avec qui elle demeure à Monaco, avenue de la Costa, villa Fernand;

2<sup>o</sup> M. Léopold COMTE, inspecteur au Casino de Monte Carlo, et madame Eugénie ALBRAND, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, quartier de Saint-Michel, villa des Coquelicots;

3<sup>o</sup> Et M. Louis CHIRON, propriétaire-rentier, et madame Marie-Marguerite VAISSIÈRE, son épouse, demeurant ensemble au Perreux, près Paris (Seine),

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de Saint-Michel, d'une superficie de cent quatre-vingt mètres carrés, vingt-quatre décimètres carrés, détachée d'une plus grande propriété que les vendeurs possèdent audit lieu, pour tenir : au midi, à une avenue carrossable appartenant aux vendeurs; à l'est, à la Compagnie de distribution d'eau, de lumière et de force; au couchant et au nord, le surplus de la propriété des vendeurs.

Ladite parcelle cadastrée sous le numéro 146 P, de la section D.

Cette acquisition a eu lieu à raison de cent dix francs le mètre carré pour une contenance de cent soixante-trois mètres carrés quatre-vingt-quatre décimètres carrés, et de onze cents francs pour les seize mètres carrés quarante décimètres carrés de surplus, soit ensemble moyennant le prix principal de dix neuf mille cent vingt-deux francs quarante centimes.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> EYMIN, notaire.

Une expédition de ce contrat, transcrite au Bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt sept février mil neuf cent six.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le neuf février mil neuf cent six, M. Joseph-Camille GUIL-LIN, propriétaire, rentier, demeurant à Bourg (Ain), en résidence à Monaco, boulevard de la Condamine, villa Guillin, a acquis de M. Alphonse-Augustin-Anatole PHILIPOT, avocat, demeurant à Chassenay près Semur (Côte-d'Or) :

Une villa située à Monaco, à l'angle du boulevard de l'Ouest et de la rue des Moneghetti, connue sous la dénomination de VILLA DEFRA NCE, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol, pavillon à l'Est,

ensemble le terrain sur lequel elle repose et qui en dépend, cadastré sous le n<sup>o</sup> 450 de la section B, confinant : à l'est, la rue des Moneghetti sur partie, et la propriété Veyssièr (Chalet Marcelin) sur l'autre partie; au midi, la rue des Moneghetti; au couchant, les hoirs Leydet (Villa Marguerite) et madame Verley (Villa Magali); et au nord, le boulevard de l'Ouest.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de quatre-vingt-sept mille francs.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-sept février mil neuf cent six.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

M<sup>e</sup> CHARLES TOBON, huissier à Monaco,  
**DEMANDE** d'urgence un JEUNE CLERC  
COPISTE.

**FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES**  
**DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES**

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE  
DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

3 et 21, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Le Prix-courant est adressé sur demande.

**PARFUMERIE**  
**DE MONTE CARLO**

**NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)**  
MONTE CARLO

**NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM**

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.  
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

**HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.**

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**  
**Eugène VÉRAN**

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

**LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur :  
rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard  
des Moulins, Monte Carlo.

**ASSURANCES**  
**CARLÈS et PERUGIA**

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABELLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**  
La C<sup>e</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**  
la plus ancienne des Compagnies  
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE  
A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,  
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

**VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS**

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

ARRIVÉES du 18 au 25 Février 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	y. à vap. Princesse-Alice, monégasque	Carr	Sur lest.
Nice	y. à vap. Cygnet, angl.	Barkham	Id.
Gènes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	vap. Hispania, ital.	Serra	Passagers.
Marseille	chal. Albigeois, fr.	Gibaud	Briq. cim.
Menton	cutter Primitive, fr.	Dalest	Sur lest.
Cannes	b. Fortune, fr.	Garel	Sable.
Id.	b. Léonie, fr.	Carlou	Id.
Id.	b. Marie-Thérèse, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.

DÉPARTS du 18 au 25 Février

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Id.	vap. Hispania, ital.	Serra	Id.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cette	vap. Alfred-Menzel, all.	Christensen	Sur lest.
Nice	b. Angela-Madre, ital.	Benvenuto	Id.
Cannes	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Léonie, fr.	Carlou	Id.
Id.	b. Marie-Thérèse, fr.	Trollair	Id.
Id.	b. St-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.